

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2021

---

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4134)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE506

présenté par  
M. Besson-Moreau, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Après le mot :

« accord-cadre »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 23 :

« devant être apportées pour assurer la conformité du contrat avec les dispositions des articles L. 631-24 et L. 631-24-2 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel